



## Déclaration préalable de la Fédération Syndicale Unitaire au Comité Technique Académique de repli de l'Académie de Dijon du jeudi 20 octobre 2022

Ce CTA est le premier d'une année scolaire qui a, une nouvelle fois, démarré sur fond de crises. L'inflation se maintient à un niveau élevé : elle se traduit notamment par une hausse de 10% des prix de l'alimentation. Elle met aussi au premier plan la problématique de l'énergie et de l'explosion de son coût pour les collectivités et les services publics sans parler du conflit social qui engendre une pénurie de carburant à cause de la cupidité des entreprises du secteur de l'énergie.

La FSU souligne également sa grande inquiétude de voir la dérive du néo-management public avec la sanction injustifiée d'un représentant syndical dans l'Académie de Versailles. Une nouvelle forme de mépris du pouvoir central du ministère.

En ce qui concerne l'Education nationale la rentrée a été marquée par un manque croissant d'enseignants. Pour remédier à cette pénurie de professeurs, la FSU demande à ce que la promesse faite par Jean-Michel Blanquer et reprise par Gabriel Attal soit tenue : celle d'une revalorisation historique qui doit permettre aux enseignant·e·s de France d'être parmi les mieux payé·es d'Europe et cela sans contreparties. Actuellement, le compte n'y est pas et les professeur·e·s ont largement exprimé cette opinion lors de la mobilisation du 29 septembre et du 18 octobre. Ils ne veulent pas de rémunération conditionnée à des tâches supplémentaires : travailler plus pour gagner plus, c'est une politique déjà connue qui n'a abouti qu'à une dégradation des conditions de travail des professeur·e·s : heures supplémentaires (HSE ou HSA) IMP, prime Professeur Principal... Toutes ces rémunérations (qui représentent 13.35% des dotations en lycées selon le bilan à l'ordre du jour de ce CTA) impliquent un travail supplémentaire qui est refusé par de plus en plus de professeur·e·s, déjà surchargé·e·s de travail. L'augmentation de 3,5% du point d'indice au 1<sup>er</sup> juillet n'est pas suffisante ni pour combler la perte de pouvoir d'achat due à l'inflation (8% cette année) ni pour rattraper l'appauvrissement des fonctionnaires depuis 2009 et le gel du point d'indice décidé par Nicolas Sarkozy. C'est une hausse de 20% du point d'indice, sa réindexation sur l'inflation et une augmentation des grilles indiciaires qui est demandée par la FSU. Quant aux AED et AESH ? Toujours rien ! La réponse donnée est presque insultante pour la Fonction publique.

Le régime indemnitaire mis en place depuis 5 ans pour les collègues informaticiens et à l'ordre du jour ne saurait remplacer cette nécessaire hausse du point d'indice. C'est pour cela que la FSU s'abstiendra.

Cette semaine est marquée par le refus de la profession concernant le lycée professionnel que l'Etat veut imposer. Les propositions concernant l'enseignement professionnel illustrent bien le modèle d'École que notre ministre veut développer. Façonner encore plus le système scolaire pour qu'il réponde aux besoins du marché de l'emploi quitte à creuser encore plus les inégalités. Abandonner l'idée d'une élévation de qualification de toutes et tous au bénéfice de l'acquisition de compétences utilisables immédiatement par l'entreprise et pour développer l'emploi sous qualifié dans certains secteurs de l'économie. Mettre au travail de plus en plus tôt une partie de la jeunesse

pour essayer de répondre rapidement à la pénurie de main-d'œuvre au détriment de leur formation. Le président et la ministre déléguée à l'enseignement et la formation professionnels Carole Grandjean, en se fixant comme objectifs de rapprocher l'enseignement professionnel du modèle de l'apprentissage, entament, de fait, une réelle entreprise de démolition des lycées professionnels. Pour cela, ils ont commencé une véritable campagne de communication calomnieuse à l'encontre des lycées professionnels et de leurs enseignant.es. Pour faire passer leur future réforme, ils tentent de faire croire que l'on réussirait mieux en apprentissage et que l'entreprise serait plus formatrice que le lycée professionnel. En voulant faire de celui-ci, le terrain de toutes les expérimentations possibles, en développant l'autonomie donnée aux chefs d'établissement, c'est effectivement le modèle de l'apprentissage qui est développé. Demain ce qui est à craindre, c'est la disparition d'un cadrage horaire par disciplines d'enseignement, une adaptation locale des contenus d'enseignement. L'augmentation du temps de stage est imposée ; une année entière sur les 3 années du cycle BAC PRO, pour pallier le plus rapidement le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs et dans une logique d'abaissement du «coût» du travail et de recrutement des salarié.e.s. Il permettra au passage de faciliter la mise en place du mixage des parcours et des publics pour continuer à développer l'apprentissage. Cette réforme détériorera la qualité de la formation et limitera les poursuites d'études dans le supérieur, elle éloignera un bon nombre de jeunes de la qualification. Elle accentuera le décrochage, augmentant une fois de plus le nombre de jeunes ni en emploi ni en formation. Cette nouvelle réforme, si elle était mise en œuvre, conduirait à un véritable retour en arrière, assignant et formatant les jeunes issu.es des milieux modestes à des postes peu qualifiés sans possibilité d'évolution. Ce choix politique aggraverait encore plus les inégalités scolaires, sociales et territoriales. Là encore, l'État fait preuve de myopie en cédant aux pressions courttermistes des employeurs alors qu'il devrait être un moteur du progrès et du changement social pour tous les jeunes de notre société.

Le 14 octobre les psychologues de l'Education nationale étaient à Paris devant la Sorbonne avec les représentants des autres académies pour dénoncer l'état de délabrement matériel du réseau des CIO et l'insuffisance notoire de recrutement des PsyEN face aux besoins du terrain. Besoins immenses pourtant révélés par la pandémie.

Avec 105 postes au concours 2022 pour les PsyEN-EDO et 155 pour les PsyEN-EDA, nous sommes loin d'enrayer les départs en retraite et les postes vacants (ou non pourvus suite à des congés). Nous sommes donc très loin d'une politique volontariste de recrutement contrairement à ce que laissait entendre le ministre sur France Télévision le 18 octobre.

Pour les PsyEN-EDA, de nombreux postes restent encore vacants avec aucun recrutement proposé comme par exemple en Côte d'Or. Au total, une dizaine de postes sont toujours vacants dans notre académie, dont 6 dans l'Yonne avec une situation très difficile (50 % de postes vacants après mouvement). Nous ne comprenons pas que les autorisations de recruter des contractuel.le.s ne soient pas accordées pour l'ensemble de ces postes vacants.

La conséquence, pour les PsyEN-EDO, se traduit par des postes qui restent vacants dans les territoires éloignés des capitales régionales comme au CIO de Nevers où 3 postes restent encore vacants et pas loin d'une dizaine sur l'académie. Pour les équipes ce sont des secteurs trop larges avec trop d'établissements à couvrir. Les collègues sont contraints au saupoudrage et à des interventions en pointillés, le travail en devient empêché et perd de son sens. Quel travail partenarial en établissement est possible quand il faut couvrir 4 ou 5 établissements différents dans la semaine ? Et combien de kilomètres parcourus par les collègues ? On comprendra que les remplacements n'attirent plus les jeunes psychologues qui trouvent de meilleures conditions de travail ailleurs.

Pour les familles qui se sentent abandonnées, ce sont aussi des kilomètres à parcourir depuis les fermetures récentes des CIO de Decize ou Joigny : 88 km depuis Montsauche-les-Settons pour atteindre le CIO de Nevers ; 84 km de Marcigny vers le CIO de Macon. Comment faire quand la famille ne peut utiliser un véhicule personnel ?

Les PsyEN nous font remonter des témoignages désabusés ou d'épuisement, face à des matériels informatiques obsolètes, des demandes de téléphones professionnels refusés alors que les collègues sont contraints d'utiliser leur téléphone personnel pour communiquer avec les familles ou bénéficiaire d'un accès à internet, ou des locaux vétustes comme au CIO de Cosne ou Semur. Les espaces se réduisent d'année en année comme à Macon. Au fur et à mesure, les collègues doivent les partager avec ceux venus des CIO fermés ou encore avec des personnels venus d'autres services pour raison d'économies et tant pis pour les conséquences sur l'accueil du public. Les Directeurs ne connaissent même pas le budget dont ils pourront disposer. On comprend mieux la difficulté à trouver des personnels acceptant de faire fonction de Direction comme à Sens, ou les démissions de DCIO dans notre académie, devant l'absence de moyens minimaux de fonctionnement. Les CIO ont décidément bon dos quand il s'agit de faire des économies.

La carte des CIO ne doit pas conduire à délaissier des zones rurales ou particulièrement défavorisées. Dans le même temps les villes universitaires devraient pouvoir bénéficier comme dans les autres grandes universités d'un CIO spécialisé afin de permettre l'accès à un accompagnement par des PsyEN aux 35000 étudiants de l'enseignement supérieur souvent démunis pour gérer les transitions entre le lycée et l'université ou en troisième année de Licence.

Pour la FSU le maillage territorial des CIO devrait être renforcé et pérennisé par un véritable engagement financier de l'état, pour permettre d'accueillir les familles et les élèves dans un lieu neutre distinct de l'établissement scolaire, dans des locaux enfin dignes d'un service public. Les psychologues de l'Éducation nationale veulent jouer leur rôle en apportant leur expertise au service de l'émancipation des jeunes. Il faut leur en donner les moyens.

Alors que le ministre a annoncé le report des Évaluations d'école, place aux grands débats, copie conforme des évaluations d'école et d'établissements, mais à l'échelle nationale ! Ou généralisation de l'expérimentation marseillaise. Cette "école du futur" est inquiétante parce ce qu'elle porte en elle la mise en concurrence entre les écoles, loin du nécessaire financement équitable et transparent. Alors que toutes les écoles ont des projets, que chacun·e innove tous les jours dans sa classe pour faire progresser tous ses élèves, il s'agit encore une fois d'une vitrine qui ne reflète en rien la réalité du terrain.

Entendez-vous enfin les remontées des lycéen·ne·s et des enseignant·e·s quant à leur souffrance quotidienne face à l'oppression créée par le maintien des épreuves de spécialité du Bac en mars ? Cela va à l'encontre de tout le contrat éducatif passé entre l'École et les jeunes : la formation doit se faire sur une année scolaire entière. La FSU vous le redit : enseigner demande du temps. Cette mesure ne coûte rien. Le maintien des épreuves en mars est donc purement idéologique : encore un aspect du mépris de l'institution envers l'expertise des personnels.

Qu'allez-vous faire pour lutter contre le mal être au travail de tous les personnels de l'Éducation nationale que le ministère reconnaît enfin ?